

## COMPTE RENDU CHSCT DU 20 janvier 2022

L'instance s'est déroulée en présentiel et en audio.

Solidaires procède à la lecture d'une liminaire.

La présidente nous répond que la réforme du CHS-CT est nationale, et réaffirme qu'elle restera attachée aux conditions de vie au travail quel que soit le type d'instance.

Concernant la pandémie, la vigilance de tous est requise pour éviter les clusters.

Les masques FFP2 ont été largement distribués en Haute-Marne, au-delà des préconisations du DG.

Le télétravail sur 3 jours est obligatoire, c'est se protéger soi-même et protéger les collègues.

Les prestations de nettoyage ont été renouvelées.

Il n'est pas prévu de distribuer des autotests.

### **I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 OCTOBRE 2021 (VOTE) :**

Le PV n'a pas été présenté.

### **II. BILAN DE L'EXERCICE 2021 (information)**

La totalité du budget octroyé a été utilisée pour le montant de 27 830,02 € (reste 2,98 €!!!).

Pour rappel la réserve de 6 % d'un montant de 1 777 € n'a pas été levée.

Quelques souris semi-verticales sont à disposition. N'hésitez pas à en faire la demande en cas de besoin.

### **III. POINT DE LA SITUATION SANITAIRE LOCALE (information)**

- 4 cas positifs recensés au retour des congés de fin d'année (3 non pas générés de cas contacts du fait de leur absence au bureau ou télétravail)

Le médecin de prévention n'a pas identifié de cas contacts professionnels, mais il y a 14 cas contacts personnels actuellement.

La désinfection des bureaux n'est pas systématique, la situation est analysée par le médecin de prévention.

### **IV. POINT D'ETAPE (information)**

-REGISTRE SST ET DECLARATIONS D'ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES : néant

- FICHES DE SIGNALEMENT : 5 depuis le dernier CHS

\* 3 fiches rédigées pour des propos inappropriés ou menaçants : 2 lettres de mise en garde ont été envoyées aux usagers, l'autre incident a été géré par la direction.

\* 1 fiche émise par agent pour signaler des relations tendues avec son supérieur hiérarchique : une entrevue de conciliation eu lieu avec les membres de la direction et les deux parties concernées. Solidaires déplore une telle situation.

\* 1 fiche émise par un service en souffrance pour signaler la charge de travail sous contrainte de temps : une réunion avec la direction a eu lieu fin novembre 2021 et programmation d'une réunion de service prochainement.

Solidaires rappelle que l'employeur a l'obligation de prendre des mesures pour assurer la santé physique et morale de ces agents. Il doit apporter des solutions pour au minima réduire la souffrance au travail ou la faire cesser.

Solidaires dénonce ce mal être existant depuis 18 mois suite la départementalisation du service au 01/01/2021 s'accompagnant du transfert des missions sans le nombre d'agents suffisant.

Malgré l'implication des agents, leur motivation, toujours à la recherche d'organisation optimale du service, leurs conditions de travail sont devenues inacceptables.

Le discours tenu par la direction en février 2021 : calibrage d'agents suffisant, réorganisation du service à revoir, et indisponibilité de l'EDR pour les mois à venir.

On ne peut que dénoncer l'absence de dialogue et de soutien directionnel pourtant demandé depuis novembre 2020 et lors des CTL du 20/04/21 et 27/05/21.

Lors de la réunion de novembre 2021 la direction a pu constater cette souffrance ressentie.

Les 4 mois de vacataires et les 6 semaines de l'EDR octroyés ne sont que des pansements.

Face à nos interrogations et inquiétudes pour la campagne 2022, la présidente a voulu nous rassurer en nous informant :

- que le délai de retard de publication au SPFE sera raccourci (quelle blague),
- que l'arrivée de l'IDiv depuis janvier 2022 va permettre à l'adjoint d'assurer un soutien technique aux agents,
- que la direction mettra à notre disposition des vacataires, et l'EDR dans la mesure du possible.

Nous interpellons la direction concernant le départ en retraite d'un agent en fin d'année, ce dernier pourrait être anticipé à la DG. A voir !

Les deux bugs informatiques subis lors de la campagne 2021 engendrant une charge de travail supplémentaire ne devraient plus être d'actualité pour 2022 !!!.

- RAPPORTS DE L'ISST: l'inspecteur présente son rapport de visite de la rue de Lorraine du 05 octobre 2021.

Seuls quelques points ont été relevés du fait de la rénovation récente du bâtiment, il s'agit d'améliorer l'ambiance lumineuse, thermique et sonore dans certains bureaux. Le chiffrage des travaux est en cours.

### **V.PRESENTATION DES RAPPORTS DE VISITES DU CHSCT (pour avis)**

Les rapports de visite du Centre des Finances de Langres (sur la problématique des risques psychosociaux et conditions de travail) et des communs de la cité administrative de Chaumont rédigés par les OS sont commentés.

Le but de ces visites étant de faire des constats et de proposer des solutions adaptées.  
Aucune solution n'a été rejetée dans la mesure des faisabilités.

### **- CFP DE LANGRES le 30 novembre 2021**

#### **\* SGC DE LANGRES :**

Solidaires a souligné que la visite a été éprouvante pour la délégation. Nous avons ressenti la souffrance, le mal être et la détresse des collègues. Les échanges ont été limités suite à un conflit de planning avec un groupe de travail programmé en local aux mêmes horaires.  
Une nouvelle organisation du service a été annoncée le matin de notre visite.

L'organisation choisie à la création du service (par portefeuilles) a été très déstabilisante, car elle nécessite un élargissement des compétences. Les méthodes de travail étaient différentes selon les trésoreries d'origine, et les anciens comptables assumaient une partie des tâches.

La présidente indique le service a fait l'objet d'un audit afin de faire un diagnostic sur une nouvelle l'organisation.

Ainsi, celle-ci annoncée le matin de notre visite (par pôles) s'avère plus cohérente et rassurante pour les collègues.

Le rôle des adjoints est indéterminé, leur positionnement dans l'équipe n'est pas effectif. Ils sont en attente de formation complémentaire et de tutorat par les CDL (proposition de la délégation).

Une réunion de mutualisation entre les 3 SCG a été organisée.

La gestion de la BALF du service repose sur un seul agent volontaire, le CHS demande à ce que tous les agents en disposent.

Le changement du PC dédié à DDR3 est une nouvelle fois abordé, la CID va être sollicitée pour trouver un PC compatible avec l'application.

A ce jour, les agents sont toujours dans le flou, la nouvelle organisation n'est pas réellement mise en place du fait des contraintes de « déménagements » de postes de travail. Elle devrait être mise en place début février.

Solidaires réitère son inquiétude et restera vigilant sur ce dossier.

#### **\* SIE :**

Le fonds de solidarité a constitué une énorme charge de travail. Les agents et le chef font part de l'important soutien du PUC/BCR.

Le problème de la téléphonie commun au bâtiment est abordé.

Les postes téléphoniques mis à disposition du standard du SIE départemental ne sont pas adaptés.

Solidaires demande le remplacement par un matériel plus approprié à la gestion d'un standard, la demande est prise en compte.

#### **\* SIP :**

La délégation note un réel épuisement, il faut trouver un équilibre pour la présence au bureau, les permanences EFS et le télétravail.

Les collègues demandent de nouveau la présence d'un vigile durant la campagne IR pour assurer une bonne gestion du flux dans un contexte apaisé.

La réception sur rendez-vous est complexe, il est nécessaire d'installer un vidéo-portier, reste à définir son implantation.

\* SDIF :

Seuls des problèmes d'isolation phoniques sont abordés, la mise en place d'une cloison ou d'une semi-cloison est envisagée, le chiffrage des travaux sera fait.

### **- Locaux communs de la Cité administrative de Chaumont le 14 décembre 2021**

La problématique repose sur la particularité de la gestion commune du bâtiment.  
Gérant le structurant, c'est la préfecture qui impose, la DDFIP gère le courant.

\*local à vélos : des aménagements ont été faits.

Reste à voir notamment l'éclairage automatique et le déverrouillage de la lourde porte en manuel.

\*Sanitaires : détartrage réalisé. Pour le remplacement de certaines cuvettes, du fait qu'aucun gestionnaire de site n'est désigné pour la DGFIP, les décisions doivent être prises en conseil de Cité.  
Les problèmes d'hygiène perdurent.

### **VI. EXERCICE BUDGETAIRE 2022 (pour formulation des accords de principe):**

Le budget 2022 s'élève à 27 800 €, le montant de la réserve non versée depuis 2 ans n'est pas connue à ce jour.

Le choix de l'utilisation de cette enveloppe se porte essentiellement sur les formations pour un montant de 15 138 €, suite aux difficultés d'organisation liées à la pandémie depuis deux ans.

Les visio formations ne sont pas retenues.

Les formations préventives du risque psychosocial RPS, les formations préventives des TMS ainsi que les formations et recyclage Sauveteur Secouriste du Travail sont programmées en priorité.

Les mises en conformité et maintenance sont budgétisées pour 4 500 €.

L'achat de 10 fauteuils est acté pour 2 000 € avant la fin du marché public fixé au 31/01/2022.

Les OS s'abstiennent sur ce budget.

### **VII. QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES :**

Il faut noter, que la présidente s'est excusée, nous demandant de faire court.

Elle avait un rendez-vous avec le propriétaire des locaux situés rue Voie Beugnot pour la signature du bail du service relocalisé SIE de l'Essonne.

- le médecin de prévention assure la continuité de service suite au départ en retraite du médecin titulaire pour les cas d'urgence uniquement, la pandémie en fait partie !

Il est précisé que l'assistante de service social est disponible.

La direction alerte le secrétariat général régulièrement sur l'absence de médecin sur le département.

- la mise en place des nouvelles EFS s'est déroulée chaotiquement : absence de chauffage, collègue seul dans un bâtiment, travaux en cours, manque de matériel (imprimante) ...

- la visite du CHS-CT prévue le 18 janvier 2022 est reportée, en fonction des conditions sanitaires.